



la fibre est arrivée !

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Malheureusement la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre.

Dans cette attente, rendez-vous sur <u>www.rosace-fibre.fr</u> ou flashez le QR-code et laissez-vous guider :



1. tester votre éligibilité

https://www.rosace-fibre.fr/eligibilite/

2. télécharger la plaquette particuliers

https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/telechargements/

3. découvrir les offres

https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/

A la date d'arrivée de la fibre dans votre commune, 14 opérateurs grand public sont clients du réseau Rosace. Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit. Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Rosace.

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquera les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.

<u>Un conseil</u>: avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (entre la rue et l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

Et suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Rosace TV avec le lien https://bit.ly/vidéoaniméeRosace (ou le QR-code)



Pour toute question, contactez-nous www.rosace-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.rosace-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de











